

## PIECES A FOURNIR POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

demandeur ADULTE

### BASE

SITUATION	2 photos d'identité norme ISO/IEC 1979-5:2005	acte de naissance	justificatif de domicile de moins de 3 mois*	restitution de l'ancienne carte	déclaration de perte ou de vol	timbres fiscaux = 25€	*en l'absence de justificatif au nom du demandeur, pièces à fournir par l'hébergeant :  - attestation écrite  - pièce d'identité  - justificatif de domicile de -3mois
Création de carte ou renouvellement carte sécurisée périmée depuis plus de 2 ans	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			
Renouvellement de carte sécurisée périmée depuis moins de 2 ans	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>			
Renouvellement sur perte ou vol du titre sécurisé – si le titre est en cours de validité	<b>X</b>		<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	
Renouvellement sur perte ou vol du titre sécurisé – si le titre est périmé	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>	

COMPLEMENT DE SITUATION	Jugement de divorce	Jugement de mise sous curatelle ou tutelle
Si le demandeur du titre est divorcé avec maintien de l'usage du nom	<b>X</b>	
Si le demandeur est sous tutelle ou curatelle		<b>X</b>
Si le demandeur a une domiciliation administrative	<b>S'ADRESSER A LA PREFECTURE</b>	